

Synthese du COMPTE RENDU

SEANCE du 18 05 2021

Le dix huit mai deux mil vingt et un à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni compte tenu des exigences sanitaires du moment et après en avoir avisé Madame la Préfète, à la salle polyvalente "Boîte en zinc", sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT- Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET- Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHARREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

Excusés : Valérie BOUCHARREL

Absents non excusés : /

Madame Isabelle BAUDRY est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 7 mai 2021

Approbation du CR de séance du 13 avril 2021

Approuvé à l'unanimité

PRET AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Monsieur le Maire explique que pour financer les investissements votés au budget 2021, il est nécessaire de recourir à l'emprunt.

Voici la proposition faite par le crédit agricole :

Montant emprunté : 150 000 €

Taux fixe : 0,95 %

Durée : 240 mois

Echéances annuelles constantes

Frais de dossier : 150€

« Pour » à l'unanimité

RECUPERATION CONSOMMATION ET ABONNEMENT EAU AUPRES DES LOCATAIRES

Cette délibération est remise à une prochaine séance.

CHOIX FINAL DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été présenté lors du dernier conseil municipal du 13 avril un tableau synthétisant l'ensemble de propositions d'équipement informatique pour le secrétariat de mairie. Depuis un autre fournisseur a été sollicité et il convient que le conseil arrête son choix.

Monsieur le Maire donne alors la parole à Madame Carla AFONSO en charge de ce dossier.

Les 2 derniers devis obtenus correspondant parfaitement aux besoins du secrétariat de mairie sont les suivants :

- Devis du bureau fonctionnel d'un montant de **1 923,58€ TTC** soit **1 602,98 € HT** (1 seul pack office)
- Devis AEL d'un montant de **2 000€ TTC** soit **1 666,67 € HT** avec sacoche offerte et 2 packs office

« Pour » à l'unanimité

CONVENTION MAIRIE – CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de mettre en place une convention entre la mairie et le centre de loisirs « Louloubatou » afin de clarifier les modalités de fonctionnement.

Cette dernière a fait l'objet d'une réflexion et d'une concertation avec les responsables lors de plusieurs rencontres.

Le projet de convention a été préalablement envoyé aux élus par mail.

« Pour » à l'unanimité

Questions diverses

- Sécurité informatique et RGPD
- éclairage public : présentation par Julien d'un diaporama au vidéoprojecteur de sensibilisation à la pollution lumineuse et à son impacte sur la biodiversité.
- Deux familles de la Borderie ont réitéré leur demande d'installation de panneaux de limitation de vitesse sur la route de Fleygnac.
- Préparation bureau de vote pour les élections de juin.

Date du prochain conseil fixée au jeudi 24 juin 2021 à 20h30

Séance levée à 23h00